

Plongeur Encadré à 40 m

Plongeur Autonome à 20m

A la fin de cette formation, vous serez capable d'évoluer en palanquée jusqu'à 40m de profondeur encadré par un guide et capable d'être autonome dans la zone des 20m.

CONTENU DE LA FORMATION:

9 plongées + une séance sur la prévention des risques liés à l'activité:

Apprentissage de l'autonomie et des techniques d'assistance dans la zone des 20m et perfectionnement des techniques de base pour l'accès à la zone des 40m. Prêt d'un ordinateur de plongée durant la formation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION:

Avoir 16 ans et être niveau 1 <u>très</u> expérimenté. Posséder un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques.

> Avoir une autorisation parentale pour les mineurs. Avoir la Licence FFESSM de l'année en cours. Être adhérent au CPSM.

DIPLOMES DELIVRES:

Díplôme de Níveau 2 de la Fédération Française Níveau international CMAS $\star \star$.

COUT DE LA FORMATION:

Formation Pratique, théorique et certifications	426 €
Adhésion au CPSM	40 €
Licence FFESSM	50 €

Supplément matériel par plongée

Équipement complet	Gílet	Détendeur	Combinaison	Palmes/ Masque
18 €	7 €	4 €	7 €	2 €